

Argument pour le prochain numéro de la revue lacanienne DU REFUS DE SAVOIR

« *La psychanalyse ne peut se soutenir que du Réel de son expérience.
Il faut donc interroger ce Réel pour savoir comment il conduit à sa propre méconnaissance
voire produit sa négation systématique* ».
(Jacques Lacan, Proposition d'octobre 1967).

Dès les années 1956, Jacques Lacan rapprochait l'opposition méconnaissance-savoir de la problématique platonicienne *episteme-doxa*, organisation d'un savoir valorisé, et sa forme dite dégradée ; il y reconnaîtra la structure du sujet dans le champ du politique.

Les modalités du refus de savoir recouvraient alors plus ou moins parfaitement les mécanismes de défense qui constituent l'essentiel de la clinique quotidienne du psychanalyste : mensonge, refoulement, déni, récusation, forclusion, passion de l'ignorance... Ces mécanismes se retrouvent encore dans l'espace social, tant au niveau individuel que collectif et doivent être interrogés au regard des derniers développements de la recherche de Jacques Lacan.

Nous assistons aujourd'hui à une inversion de ces valeurs : alors que les connaissances se développent sans fin, la question du savoir ne semble plus requise, voire même refusée pour déterminer notre rapport à la vérité. C'est peut-être à partir d'une telle constatation que Jacques Lacan propose en 1975 « un savoir-y-faire » avec le symptôme comme une des issues possibles de la cure, pointant ainsi une des limites de l'efficace du savoir et de la vérité dans la résolution du symptôme, du « *sinthome-a-daquin* » dira-t-il dans un raccourci dont il a le secret !

Car c'est bien là que se situe le point de vacillement de la définition canonique : « *Veritas est adæquatio rei et intellectus* ».

L'avènement de la méconnaissance comme norme entraîne un bouleversement du rapport à la vérité, comme en témoigne le fait que le dictionnaire d'Oxford consacre en 2016 l'apparition du concept de « Post-Truth », de post vérité, sonnante le glas de l'opposition jusque-là en vigueur, celle du vrai et du faux, qui gouvernait la validité des postulats bornant l'espace des semblants. Se creuse alors l'écart entre Réel du sujet et Réel de la science !

Echappant à toute dialectisation, suspendant toute bévue, et devenant donc irrécusables, de nouveaux postulats apparaissent qui organisent les relations entre parlêtres : faute de consensus, notre démocratie, fondée sur le un par un, peine à produire des compromis temporaires, des symptômes en quelque sorte, réanimant ainsi la division en communautés de croyance, de jouissance.

Le terme de refus de savoir engage une topologie complexe. Avons-nous affaire à l'irruption de nouvelles modalités du refus de savoir ? Ces modalités entraînent-elles dans la constitution de l'être parlant des modifications de notre clinique et de nos pratiques ?

Marc Morali